



ICI FONTAINE

N° 48

Novembre 2023

Le mot du Maire

La rentrée scolaire a été marquée par l'arrivée de la nouvelle directrice Sophie Gibon qui succède à Valérie Nicolle qui a assuré ce poste pendant plus de 30 ans. Je lui souhaite la bienvenue dans notre école.

Les effectifs sont constants et devraient augmenter au fur et à mesure des prochaines années grâce aux jeunes arrivants de notre commune et aux futurs habitants dans les différents lotissements.

Pour parler lotissement, celui des Senteurs est en cours d'achèvement, la deuxième tranche de travaux a débuté fin octobre, il devrait être achevé mi-décembre.

Le lotissement « Le Parc » est déjà bien avancé, plusieurs maisons sont en cours de construction, quasiment tous les permis de construire sont accordés et les premiers habitants commencent à y vivre. Je leur souhaite la bienvenue.

Suite aux derniers événements climatiques je tiens à souligner qu'il existe un esprit de cohésion entre les habitants et une bonne communication sur le réseau WhatsApp ce qui permet à l'agent communal et certains bénévoles d'intervenir au plus vite. Ce canal permet aussi d'instaurer une solidarité entre habitants, merci à tous.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.
Avec tout mon dévouement,

Cyrille Rosello De Moliner



Recensement de la Population 2024 : un devoir citoyen

Nous souhaitons vous informer que le recensement de la population se déroulera du 18 janvier 2024 au 17 février 2024 dans notre commune.

Il est important de souligner que la participation au recensement est **obligatoire**. Chaque personne vivant dans notre commune est tenue de répondre aux questions du recensement de manière précise et honnête. Le respect de cette obligation est essentiel pour garantir des données fiables et une représentation équitable.

Durant cette période, vous serez contacté(e) par Mme Carole Girard, agent recenseur qualifiée et formée pour recueillir les informations. Les données récoltées sont confidentielles et sont traitées de façon anonyme par l'INSEE. Aucun croisement de données avec les autres organismes (Impôts, CAF, CPAM etc...)

Mme Tiphaine Fouquez, conseillère municipale, a été nommée coordonnatrice communale afin de superviser le déroulement du recensement et veiller à ce que le processus se réalise.

Toutes les informations sur : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/> (ce lien sera disponible depuis le site internet de la Mairie dès le début du recensement)

En vous remerciant de votre coopération.

NB : Si besoin, un ordinateur sera mis à votre disposition en mairie pour réaliser votre recensement en ligne.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le Recensement	1
Evènements communaux	2
L'actualité communale	3
Les commissions et le CCAS	3
Le carnet fontenois	4
Le Saviez-vous	4
Infos diverses	4

L'AGENDA

- 9 décembre
Téléthon
Terrain d'évolution
(Mairie et association)
- 10 décembre – 15 h
Spectacle de Noël
Salle plurivalente
(Mairie)
- 14 janvier – 16 h
Les Vœux du Maire
Salle plurivalente
(Mairie)
- Date à définir
Ciné / goûter des Aînés
(CCAS)

Evènements communaux

La rue aux enfants



Le vendredi 21 juillet, Monsieur le Maire a reçu des mains de Daniel Lemoussu, élu de Ter' Bessin et vice-président de Seullès Terre et Mer, le label « Rue aux enfants, Rue pour tous » pour la rue du Clos Cassis. Ce label récompense l'effort apporté pour sensibiliser au partage de la rue entre tous les usagers à pied ou à vélo.

Aidée pour l'organisation par Maël Roncier-Lemée et Rose Pelloquin actuellement en Service National Universel, et par de nombreux bénévoles, la commission animation a pu proposer diverses animations et activités à plus d'une cinquantaine de personnes.



Les enfants ont pu s'initier au geste de premiers secours avec le pompier de la brigade de Trévières. Un intervenant du Club cycliste de Tilly sur Seullès a proposé aux enfants un parcours d'adresse à vélo. Mme Géraldine Mary de la PMI a offert aux plus petits un parcours sensoriel, et enfin une bénévole de la médiathèque de Creully est venue faire des lectures aux plus jeunes.



En parallèle la commune a proposé divers jeux et activités ludiques, sportives, artistiques et créatives.



Le tournoi de Homeball

Afin de terminer les vacances, Maël Roncier-Lemée a organisé un tournoi de Homeball.

Ce sont près d'une vingtaine de jeunes, de 8 à 17 ans, qui sont venus s'affronter par équipe de 3 lors de match de 3 minutes.

Un goûter a été offert par la commune.

lundi 3 juillet 2023 : Conférence de Presse d'Hervé Morin

La Région Normandie choisit Fontaine-Henry pour lancer sa politique du Patrimoine



Sur demande d'Hervé Morin, président du Conseil régional de Normandie, Édouard de Lamaze, conseiller régional, a engagé une enquête de terrain à travers nos 5 départements, en vue de jeter les bases d'une politique régionale du Patrimoine bâti.

Premier site visité, le Château de Fontaine-Henry. Puis pendant deux ans de larges réunions d'échanges seront organisées à Bayeux, Rouen et Caen.

Le 3 Juillet 2023, Hervé Morin devait tenir une conférence de presse à Fontaine-Henry. C'est Patrick Gomont, maire de Bayeux, vice-président de la Région, qui a présenté la nouvelle politique patrimoniale ainsi définie. Une politique innovante car transversale, visant à aider des sites ou groupes de sites (un lavoir, un colombier, une grange par ex...), non pas choisis en fonction de leur statut administratif, mais d'un projet de mise en valeur.

En accueillant ses hôtes, le maître de maison, Pierre-A. d'Oillamson a tenu à définir sa propre fonction, comme celle d'un « *châtelain-conservateur* », selon les termes de l'ancien ministre des Affaires culturelles, Jean-Philippe Lecat.



Cette journée a été marquée par le soutien des maires de France à leur collègue de L'Hay-les-Roses, visé par des menaces terroristes contre sa personne et sa famille. Cyrille Rosello de Moliner attendait le président Morin et son entourage, venus à pied du château à la mairie pour midi. C'était l'heure prévue à travers la France pour la minute de silence et les très sobres prises de parole de ce moment de solidarité nationale.



Le Conseil Municipal

Séance du jeudi 14 septembre 2023 :

Approbation du dernier compte-rendu ; présentation suivie du débat sur le PADD relatif au PLUI.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 30 novembre à 19h30

Prochaine réunion du CCAS : jeudi 30 novembre à 18h30

Commission vie scolaire et enfance

Effectif de la rentrée 2023/2024

L'école accueille depuis la rentrée 111 élèves répartis comme suit :

Ecole de Reviers	Ecole de Fontaine-Henry
- 23 PS/MS/GS - 23 PS/MS/GS	- 18 CP-CE1 - 24 CE2 - 23 CM1/CM2

Commission Travaux et Environnement

Lotissement des Senteurs (rue des Vergers)

L'aménagement des espaces verts se poursuit. Des plantations seront prochainement réalisées.

Stade de Fontaine Henry

Notre stade municipal (situé route de Colomby, officiellement sur la commune de Bénvy-sur-Mer !) est utilisé depuis l'année dernière par nos voisins de l'Association Football Basly, club récemment créé en 2021. Il vient d'être à nouveau homologué par la Fédération Française de Football pour que des matchs y soient disputés.

Aménagement rue du Val de Douet



Dans le prolongement de l'aménagement du lotissement des Senteurs, une nouvelle portion de voie de mobilité douce sera aménagée sur 70 m. Les travaux ont démarré grâce à un chantier de bénévoles. Un mur avec un parement en pierres sera prochainement réalisé.



Terrain d'évolution

L'escalier qui relie le terrain d'évolution au lotissement des Fours à Chaux est équipé depuis juillet dernier de deux rambardes.

Centre Communal d'Action Sociale

Le restaurant des aînés



Le samedi 30 septembre, les membres du CCAS ont invité les aînés de Fontaine-Henry au restaurant La Table des Matières à Caen. Nous étions 49 à partager un très bon moment de convivialité.

S'en est suivie une visite libre de la nouvelle bibliothèque Alexis de Tocqueville de Caen, inaugurée le 13 janvier 2017.

C'est une bibliothèque multimédia à vocation régionale.



Mairie de Fontaine-Henry
5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY



Directeur de publication: Cyrille ROSELLO de MOLINER

Téléphone : 02 31 80 34 49
Messagerie : mairie.fontaine-henry@wanadoo.fr
Site internet : www.fontaine-henry
Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- ✿ Naissances ✿ TANCREZ Isaline née le 21 juin 2023
LONGUET Camille née le 22 juillet 2023
MOUTIER TALLEC Hugo né le 21 août 2023
CROIZIER Albane né le 02 octobre 2023
POTEL Maeva né le 13 octobre 2023
LE POUL Ewen né le 16 octobre 2023
- ✿ Mariage ✿ COISNARD Romain et LEROUX Christina, le 16 septembre 2023
- ✿ Décès ✿ MOLLET Marceline , le 7 août 2023
GUILLEMETTE Claude , le 9 août 2023
GOUYA Antony, le 8 octobre 2023
GILLES Christophe, le 4 novembre 2023

Le saviez-vous ?

Histoire du calvaire et du monument aux morts



Tous les fontenois ne le savent pas, le calvaire et le monument aux morts n'ont pas toujours été là où ils sont aujourd'hui. Ils étaient en deux endroits différents.

Le monument aux morts Place de la Fontaine, se résumant à ses plaques gravées, scellées sur un mur aveugle, et à une jardinière, les assemblées se tenaient sur la rue. Quant au calvaire, il était au bord de la route de Thaon, au coin de l'herbage où fut construit le lotissement du château. Il avait un jour reçu une pierre lancée par un homme pris de boisson qui, le lendemain, avait chuté de sa charrette, tué sous l'une des roues, décapité comme le Christ du calvaire, ce qui avait vivement frappé la population.

Ce champ accueillait tous les ans la fête du 14 Juillet avec son bal qui finissait souvent en bagarres de fêtards avinés... des horsains évidemment. Encouragé par la Gendarmerie de Creully, le maire de l'époque, Élie d'Oillamson finit par renoncer au bal.

Sur l'actuelle Esplanade du Château, un autre herbage appartenant à Mme d'Oillamson. Tous les jours, elle sortait vers 17h00, pour aller à travers le parc réciter le chapelet à l'église. Du fauteuil du « grand salon » où elle s'asseyait pour tricoter ou broder, elle voyait la grande grille. Son fils aîné étant le maire, elle lui fit cette proposition : « je voudrais faire don à la Commune de l'herbage devant la grille, et qu'en échange, tu fasses déplacer le calvaire, face à ma fenêtre. »

Ainsi fut fait. Mais c'est aussi grâce à ce « deal » familial, que le monument aux morts de Fontaine-Henry peut dignement réunir à présent nos concitoyens de tous âges, parfois nombreux, tous les 8 mai et 11 novembre, sans problème de circulation.

Infos diverses

N'oubliez pas !

Chaque jeudi, à partir de 17h30, vous pouvez retrouver « Pizza Man » sur la place de la Fontaine et venir y commander vos meilleures pizzas

Portable : 06.36.60.74.49

